

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2021

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER
AGRICOLE - (N° 4151)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 26

présenté par
M. Sempastous

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« contrôlant »

les mots :

« lorsque ce cessionnaire contrôle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.